



Procès-verbal du Conseil de quartier du Centre Ville du 9 février 2016

Présents : Mme BAQUE, M.GOUSSE, Mme LE SAUX, Mme CARDUNER, M.GOLDSCHMID, M.CANIZARES, M. MARCHAL, M.GUILLOU, M.ANGIBEAUD.

Excusés : Mme HUETTE-MONCELET, M.EDELIN, M.DEBUYSSCHER, M. SALAÛN, Mme LANDURAIN.

Absente : Mme FEDIEU.

Assistaient : Mme BARBA - Cabinet du Maire, M.GUILLOU et Mme PIGACHE, service Citoyenneté-Démocratie.

Madame BAQUE, adjointe à la Citoyenneté et à la Démocratie participative informe le conseil de quartier d'une réorganisation interne des services de la Ville.

A partir du 19 février prochain, François GUILLOU n'assurera plus la coordination des conseils de quartier. En effet, il va être amené à prendre en charge la responsabilité du service urbanisme à 50 % pour la Ville de Concarneau et travaillera sur de grands chantiers, telle la révision du PLU. L'autre partie de ses missions sera toujours liée à la citoyenneté (suivi des fiches de doléances, lutte contre les incivilités, chiens dangereux...), mais aussi à la prévention- sécurité (débits de boissons, stationnement, commissions de sécurité des ERP ...).

Christine BARBA, Chef de cabinet du Maire, assurera la coordination des conseils de quartier en remplacement de François GUILLOU. Elle sera assistée de Laure PIGACHE sur cette partie.

1) Aménagement du Port

Projection du visuel du schéma d'aménagement du Port.

Le schéma d'aménagement et de développement du Port se poursuit en 2016, avec la modernisation des aires de carénage début avril. C'est un pan complet de l'économie concarnoise avec une Interprofession du Port représentant 1030 salariés issus de la construction ou de la réparation navale.

Le premier chantier de modernisation consistera donc à remplacer le slipway devenu trop obsolète, par des équipements aux normes européennes et respectueux de l'environnement.

Le coût de la modernisation de l'aire de carénage est de 14,3 M€ dont 30 % financés par le Département, 30 % par la Région, 10 % par CCA, 10 % par l'État et 7 % pour Concarneau. 7 % restant seront financés par la CCI via un emprunt remboursable.

En octobre 2016, l'élévateur à sangle d'une capacité de 400 tonnes sera installé et la démolition du slipway pourra commencer, ainsi que la création d'une darse. La zone devrait être opérationnelle en 2017.

Les participants demandent ce qu'il adviendra du bâtiment DHELEMMES qui semble inoccupé. Le bâtiment est privé et dans le cadre de la cession de l'armement DHELEMMES a fait l'objet d'une vente à un autre armement à la pêche. Il est bien occupé par des employés.

Les participants souhaitent aussi qu'un réaménagement de circulation piétons/vélos soit organisé. Mme BAQUE indique que cette étude ne pourra être menée qu'au terme de la réorganisation du Port, car cet espace est pour l'instant de la compétence du Département.

2) Modification PLU Foch

Au dernier Conseil municipal, a été présenté un projet de modification du PLU pour le secteur FOCH. Passage d'une zone Ubd (zone d'habitat, densité moyenne, couvrant un secteur destiné à recevoir des constructions ou équipements liés à l'intérêt général ou aux services publics), en zone Ua (zone d'habitat à densité forte, zone urbaines à vocation d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat).

Mme BAQUE précise que la Municipalité a souhaité préserver un espace naturel important pour offrir au quartier, un poumon vert nécessaire et qui serait agrémenté par la suite, d'espaces de promenade ou d'aire de jeux pour les enfants.

Le projet va être proposé à des aménageurs, mais la Municipalité souhaite que les bâtiments soient de petits immeubles R+1 ou R+2 maxi, ainsi que des pavillons.

Il est demandé ce qu'il adviendra du Restaurant Municipal qui est conservé sur le plan. Mme BARBA indique qu'un projet de centre d'accueil de jour pour les malades Alzheimer est en cours de discussion avec le Centre Hospitalier, pour une quinzaine de places. Les participants indiquent qu'ils sont favorables à ce type de projet.

Mme BAQUE propose d'inviter l'Adjoint à l'Urbanisme - M. marc BIGOT à la réunion du 12 avril prochain, il pourra ainsi présenter le projet global de modification du PLU Foch.

4) Organisation d'une balade de quartier

Le périmètre retenu pour une balade de quartier dans les prochaines semaines serait : La Place du Général de Gaulle, la rue des Écoles, la rue Dumont-D'Urville, le tour des Halles, le Parvis des Halles, la rue Hélène Hascoët et la Place de l'Hôtel de Ville.

Cette balade de quartier aura lieu le mercredi 9 mars 2016 à 14h, en présence de Mme Sophie TREPTEL, Responsable service voirie. RDV devant l'Hôtel de Ville à 14h.

Les participants demandent quelques petits aménagements :

- La mise en place d'un tourniquet (de récupération éventuelle) en sus des jeux d'enfants sur le petit square des Filets Bleus,
- Un passage piéton face à l'Amiral et dans le prolongement de l'avenue Pierre Guéguin (en supprimant une partie du barriérage métal bleu) car la configuration actuelle est dangereuse, de nombreuses personnes traversant sur la rue et non sur des passages protégés.

Mme BAQUE souhaiterait qu'un élagage des arbres de la place de l'Hôtel de Ville soit effectué rapidement.

5) Informations et questions diverses

- Devenir du Bureau SNCF

Il est prévu de relocaliser le bureau en centre ville dans l'agence Coralie à partir de mars. Le service sera assuré par des personnes de l'Office du Tourisme.

Les participants demandent une borne informatique d'achat de billets, car ils pensent que les agents de l'Office seront débordés. Il est aussi demandé de prévoir un espace d'attente, ainsi que l'installation d'un abri-bus plus grand au niveau de l'arrêt-bus du Port.

- Parking Lin - Projet d'installation d'un portique contre les camping-cars

Évoqué en réunion publique en juin et étudié depuis par les services. La mise en place de portique n'est pas envisageable car trop d'ouvertures sur le parking + nécessité d'un accès pour les camions des deux entreprises à proximité.

- Prolifération Publicités et pré-enseignes

Le service Citoyenneté est en train de pointer les emplacements qui sont toujours, à ce jour, en infraction avec le code de l'environnement. La mise en conformité se fera au fur et à mesure. Nous recevons de nouvelles demandes d'implantation qui sont, dans la mesure du possible interdites par la Ville.

- Corniche sans voiture

La municipalité va se prononcer dans les prochaines semaines sur une réorganisation du planning des dimanches « corniche sans voiture » avec des possibilités d'ouvertures lors des ponts et week-ends de fêtes (ex. : Fête des mères, Fête des pères...)

Par ailleurs, des véhicules stationnent sur la corniche, côté habitation à l'entrée du boulevard Katerine Wylie, non loin du CAC. Ce sont des personnes qui se rendent au CAC la plupart du temps. Il est proposé de faire apposer des papillons d'information sur les pare-brises dans un premier temps, puis des potelets, si ces stationnements se poursuivent.

- Herbes murs particulier

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires. Les haies doivent être taillées de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

Si un problème est constaté, il est demandé de faire des fiches de doléance pour que le service Citoyenneté intervienne.

- Éclairage passages piétons

Des membres considèrent que certains endroits sont mal éclairés, notamment avenue de la Gare au niveau Boulangerie Le Roux. Les services techniques vont demander à CITEOS d'étudier si la mise en place d'un éclairage sur le poteau existant peut être une solution (1000€ pour cette solution, plus cher s'il faut installer un nouveau lampadaire).

- Circulation Boulevard Alfred Guillou

Partie comprise entre les HLM et la Banque de France. Au niveau du N° 30 de la rue Alfred Guillou, les membres du Conseil, demandent que soient supprimées une partie ou la totalité des places de stationnement qui bloquent la circulation et rendent la voie accidentogène pour les piétons, ainsi que pour les véhicules s'ils se croisent. A étudier avec Services Techniques.

- Toilettes publiques quai de la Croix et rue Lucien Hascoët

Améliorer la signalétique pour indiquer aux piétons que des toilettes publiques gratuites sont disponibles au pied du phare de la Croix. La signalétique actuelle serait insuffisante. Il va être demandé au Service Bâtiment de rajouter la mention « Toilettes » en toutes lettres.

Pour la rue Lucien Hascoët, les WC vont être démolis du fait du projet de 30 logements prévu par Espacil, la résidence « Beau Rivage ».

- Rue Tristan Corbière

Une consultation des habitants est prévue ce mois-ci afin de modifier les règles de stationnement dans la rue (passage d'un stationnement alterné à un stationnement du côté impair). Un questionnaire va être distribué aux habitants.

- Rue Estelle ROUAT

Proposition du conseil de quartier en novembre dernier.

Ce sujet a été abordé lors de la municipalité du 25 janvier dernier. Certains élus ont proposé de donner le nom d'Estelle ROUAT à une école, car pour le moment les écoles concarnoises ne sont nommées qu'avec le nom du quartier où elles sont implantées. Cette proposition va être transmise à M. MALLEJACQ - Adjoint à l'Éducation pour discussion en Commission Éducation.

- Animation Patinoire

Un partenariat entre la Ville de Concarneau, Intermarché et le Comité des Fêtes de Lanriec a permis d'installer une patinoire couverte de 8 m X 18 m sur le parking CCI du samedi 13 au dimanche 28 février. Le tarif unique a été fixé à 1€ par personne (adulte ou enfant) pour 45 mn de présence sur la patinoire. La capacité optimale de la patinoire est de 50 personnes sur piste, il y aura donc une rotation toutes les heures (le port de gant et chaussettes est obligatoire). La recette de cet événement sera répartie par moitié aux associations Blouses Roses et Enfance & Partage. Des animations musicales et matchs seront prévus au cours des 2 semaines. Sur place stands de crêpes et boissons chaudes, animations et concerts.

- Opération désherbage

En 2016, il sera proposé aux conseils de quartier de participer à une opération festive de désherbage sur voirie. La prochaine semaine "sans pesticides" a en effet lieu du 20 au 30 mars sur les 10 premiers jours du Printemps. C'est une opportunité d'expérimenter un premier atelier « Démonstration désherbage écologique » en présence des habitants et des membres des conseils de quartiers, comme évoqué lors de la rencontre des présidents et vice-présidents des conseils de fin janvier.

Cette démonstration serait effectuée par les services espaces verts et développement-durable.

La Municipalité devrait prendre un arrêté au printemps prochain sur la propreté. Comme dans de nombreuses collectivités françaises, il devrait être demandé aux habitants de nettoyer le trottoir devant chez eux jusqu'au fil d'eau. Les services n'interviendraient que dans les cas où les habitants ne sont pas en mesure de réaliser cet entretien (personnes âgées ou malades, personnes handicapées, ...).

Dans un premier temps, les conseils de quartier sont invités à recenser par quartier quelques rues qui nécessiteraient une attention particulière. Ensuite, le service espaces verts réalisera une campagne de démonstration de désherbage écologique dans ces rues en présence des habitants et des membres du conseil de quartier.

Les membres du Conseil proposent l'avenue Alain Le Lay ou le secteur de l'Impasse St-Jacques, mais une réflexion élargie aux autres rues devra être menée.

- Voie verte

Les travaux de la voie verte se terminent. L'inauguration est prévue pour le week-end du 28-29 mai. Des animations seront organisées avec le Département, CCA et la Ville.

- Questions diverses :

L'un des participants souhaite attirer l'attention de la Municipalité sur les noms des ronds-points. Ainsi, le rond-point Robert Jan est mal signalé et son nom n'apparaît pas face aux voies. Il souhaiterait que les panneaux soient déplacés par les Services Techniques.

Prochain conseil de quartier
en présence de la Municipalité :
Mardi 12 avril 2016 à 19h
à la Maison des Associations

Prochaine réunion publique :
Mardi 7 juin 2016 à 20h
à la Maison des Associations